

COMITÉ SYNDICAL

Mardi 10 février 2026 à 19H
Au siège d'Organom – Salle du comité
216, Chemin de la Serpoyère – 01440 VIRIAT

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 17 décembre 2025
2. Election d'un 8^{ème} Vice-président
3. Fixation du nombre de délégués par EPCI au sein du comité syndical à la suite du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2026
4. Finances
 - Affectation anticipée des résultats
 - Budget primitif 2026
 - Modification des autorisations de programme en dépenses
 - Modification des autorisations de programme en recettes
 - Trop-perçu titres restaurant alloué au CIEL
5. Commande publique
 - Accord-cadre Contrôles environnementaux
 - Fourniture, maintenance et vérification de ponts bascules, de leurs équipements et d'un logiciel de pesage
 - Liste des marchés publics et accords-cadres en cours et passés en 2025
6. Ressources humaines
 - Assimilation du Syndicat Organom à une commune de 10 000 à 20 000 habitants
 - Indemnité pour mobilité géographique contrainte
 - Modification du RIFSEEP
7. Modalités de vote du Comité syndical : usage d'un dispositif de vote électronique pour les scrutins publics et secrets
8. Approbation et autorisation donnée au Président pour la signature de la convention-cadre de coopération entre Organom et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B) sur les opérations de construction d'une unité de production d'énergie par Organom et d'un nouveau réseau de chaleur par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse dans sa version de février 2026
9. Approbation et autorisation donnée au Président pour la signature de la convention de fourniture de chaleur aux Réseaux de chaleur par l'Unité de production d'énergie à partir du CSR d'Organom dans sa version de février 2026
10. Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations
11. Informations diverses
12. Questions diverses